

Voie verte entre Rennes et Vitré

Phase 1 :

Aménagement entre Cesson-Sévigné et Cornillé

Evaluation sommaire des dépenses

L'aménagement de la voie verte entre Cesson-Sévigné et Cornillé s'étend sur 28 km.

Ce projet comprend principalement des travaux de création et de requalification de voies ainsi que l'aménagement de 5 passerelles de traversée de cours d'eau.

Nature des dépenses	Montant estimé € TTC
Acquisitions foncières (1.7 ha)	40 000
Création de voie en site propre (10 km)	1 000 000
Aménagement de voies existantes en site propre (4 km)	200 000
Requalification des chemins d'exploitation (8 km)	320 000
Passerelles de franchissement de cours d'eau (5)	1 750 000
Signalisation et équipements de sécurité	170 000
Total	3 480 000